

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce IV
Plan de zonage n°1 (Commune)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
Communautaire de Grand Poitiers Communauté
urbaine pour approbation en date
du 8 décembre 2017.

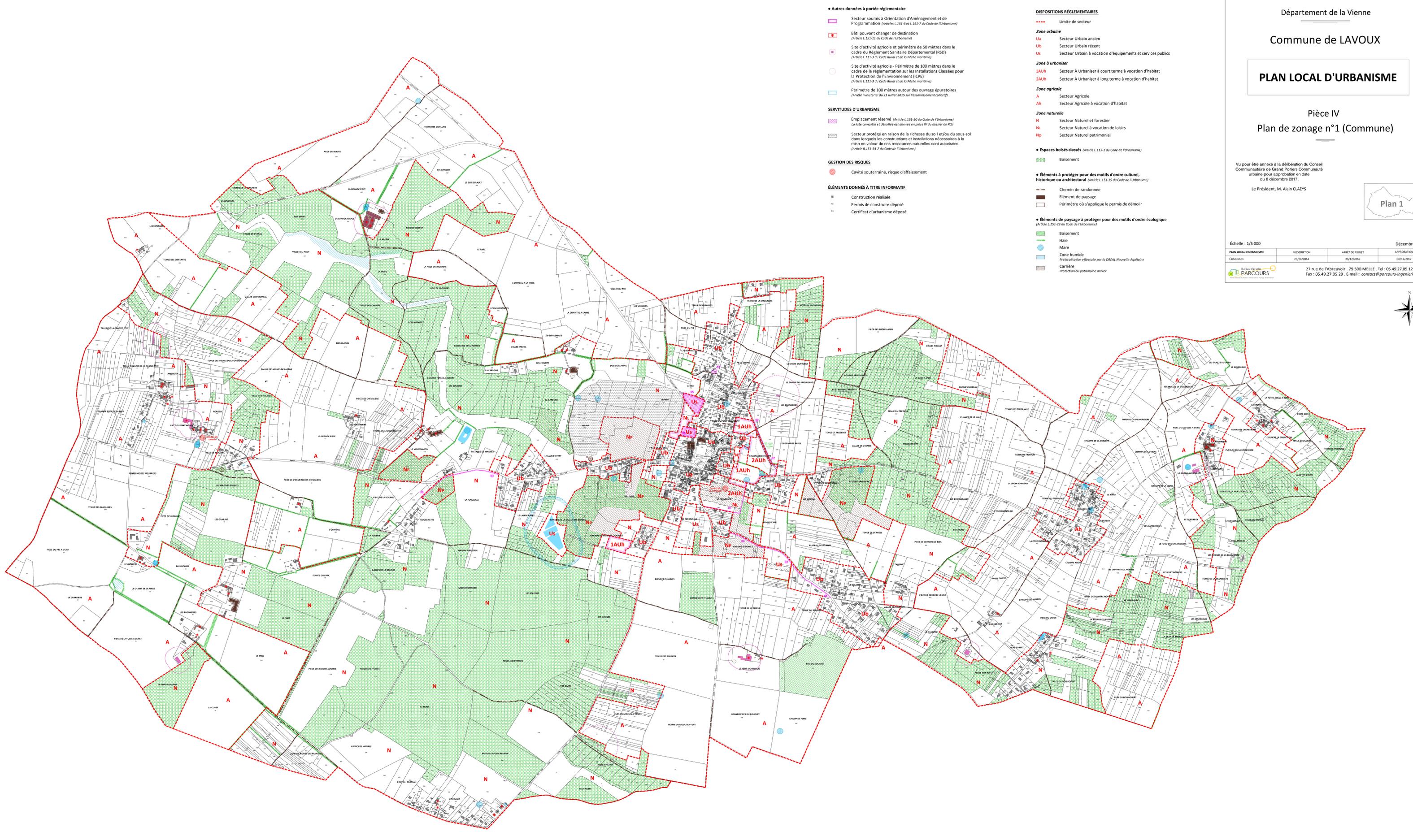
Le Président, M. Alain CLAEYS



Échelle : 1/5 000

Élaboration	20/06/2014	ARRET DE PROJET	20/12/2016	APPROBATION	08/12/2017
-------------	------------	-----------------	------------	-------------	------------

27 rue de l'Abreuvoir - 79 500 MELLE - Tel : 05.49.27.05.12
Fax : 05.49.27.05.29 - E-mail : contact@parcours-ingenierie.fr



- **Autres données à portée réglementaire**
 - Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (Articles L.151-6 et L.151-7 du Code de l'Urbanisme)
 - Bâti pouvant changer de destination (Article L.151-11 du Code de l'Urbanisme)
 - Site d'activité agricole et périmètre de 50 mètres dans le cadre du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) (Article L.111-3 du Code Rural et de la Pêche maritime)
 - Site d'activité agricole - Périmètre de 100 mètres dans le cadre de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) (Article L.111-3 du Code Rural et de la Pêche maritime)
 - Périmètre de 100 mètres autour des ouvrages épuratoires (Arrêté ministériel du 21 Juillet 2015 sur l'assainissement collectif)
- **SERVITUDES D'URBANISME**
 - Emplacement réservé (Article L.151-50 du Code de l'Urbanisme) La liste complète et détaillée est donnée en pièce IV du dossier de PLU
 - Secteur protégé en raison de la richesse du sol et/ou du sous-sol dans lesquels les constructions et installations nécessaires à la mise en valeur de ces ressources naturelles sont autorisées (Article R.151-34-4 du Code de l'Urbanisme)
- **GESTION DES RISQUES**
 - Cavité souterraine, risque d'affaissement
- **ÉLÉMENTS DONNÉS À TITRE INFORMATIF**
 - Construction réalisée
 - Permis de construire déposé
 - Certificat d'urbanisme déposé

- **DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES**
 - Limite de secteur
 - Zone urbaine**
 - Ua Secteur Urbain ancien
 - Ub Secteur Urbain récent
 - Us Secteur Urbain à vocation d'équipements et services publics
 - Zone à urbaniser**
 - 1AUh Secteur À Urbaniser à court terme à vocation d'habitat
 - 2AUh Secteur À Urbaniser à long terme à vocation d'habitat
 - Zone agricole**
 - A Secteur Agricole
 - Ah Secteur Agricole à vocation d'habitat
 - Zone naturelle**
 - N Secteur Naturel et forestier
 - Nl Secteur Naturel à vocation de loisirs
 - Np Secteur Naturel patrimonial
 - **Espaces boisés classés** (Article L.113-1 du Code de l'Urbanisme)
 - Boisement
 - **Éléments à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural** (Article L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
 - Chemin de randonnée
 - Élément de paysage
 - Périmètre où s'applique le permis de démolir
 - **Éléments de paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique** (Article L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
 - Boisement
 - Haie
 - Mare
 - Zone humide
 - Carrière
 - Protection du patrimoine minier